




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22654-DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1076**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - APPEL A PROJETS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gérard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.04

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - APPEL A PROJETS - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La stratégie des relations internationales 2011-2015, votée lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2011 (délibération N°2011.81) prévoit dans son deuxième volet "animation du territoire : donner à voir l'International", la mise en place d'un appel à projet pour valoriser l'engagement des aixois à l'international.

C'est donc dans ce cadre qu'un appel à projet en direction des associations a été lancé en avril 2012 afin d'accompagner leurs projets à l'international.

Un jury d'attribution s'est réuni le 30 août 2012 et a décidé l'octroi de 4 subventions pour un montant total de 13 500 euros, portant sur deux exercices budgétaires, 2012 et 2013, selon les modalités d'exécution des projets.

Les subventions attribuées ont été déterminées selon les critères suivants figurant dans la note de cadrage :

- La qualité globale du projet et sa complémentarité avec la coopération menée par la ville d'Aix

- La qualité du projet en termes de faisabilité (ses chances de réussite) et de viabilité (sa propension à procurer des bénéfices à long terme aux bénéficiaires)
- La faculté à promouvoir la concertation et le partenariat solidaire et à mobiliser des partenaires pertinents dans la ville concernée
- L'intégration des jeunes dans l'action

Vous trouverez ci-annexé le tableau nominatif des subventions attribuées au titre de l'année 2012, première année de mise en œuvre du dispositif. Les associations concernées sont : La Noria, Anonymal, le Foyer Socio Educatif du Lycée Vauvenargues, Pompiers Sans Frontière.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** l'attribution de 4 subventions, dans le cadre du nouvel appel à projets relations internationales, telles que figurant dans le tableau nominatif joint au présent rapport,
- **DIRE** que le montant total de 9 500 euros afférant à l'exercice 2012, sera imputé sur la ligne de crédits 92048 6745 4156, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué aux relations internationales à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2012.1076 - RELATIONS INTERNATIONALES - APPEL A PROJETS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Présents et représentés	: 51
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Appel à projets Associations 2012

Association	Nom du projet	Montant du projet	Montant subvention demandée	Décision jury du 27.08.2012	Versement 2012
La Noria	Échanges interculturels Aix-Grenade	21 100 €	6 000 €	4 000 €	4 000 €
Anonymal	Aix-en-Provence/Barcelone « partageons nos villes : le point de vue des jeunes »	33 200 €	5 000 €	5 000 €	2 000 €
Foyer socio-éducatif du lycée Vauvenargues	Rencontres Européennes : Shakespeare et Vasarely	15 268 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
Pompiers sans frontière	Réduction des risques et préservation de l'environnement dans les zones rurales de la province d'Al Hoceima au Maroc	43 628 €	10 000 €	1 500 €	1 500 €
Total			24 000 €	13 500 €	9 500 €